

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

MODALITES D'INSCRIPTION

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'ENDURANCE DE 24 HEURES est une épreuve qui se déroule par équipe de 1, 2, 4, 6 ou 8 compétiteurs en relai. Le nombre de vélo et de relais par équipe sont libres.

L'ENDURANCE DE 24 HEURES est ouverte à tous les profils, amateurs ou professionnels, licenciés, non-licenciés et participants ayant au moins 18 ans dans l'année en cours. Les compétiteurs ayant entre **15 et 17 ans** (cadets/juniors) au moment du départ de l'ENDURANCE DE 24 HEURES pourront participer sous conditions – cf règlement.

Les inscriptions se font par EQUIPE (la catégorie SOLO étant considérée comme une équipe de 1 personne). Un compétiteur ne peut être engagé que dans une seule équipe.

Les inscriptions aux différentes épreuves de l'**EVENEMENT VELO** peuvent se faire SOIT par Internet sur www.circuitpaulricard.com, SOIT par courrier au plus tard le jeudi 13 avril 2023 et ensuite sur place.

Le règlement des droits d'inscription peut être fait par espèces, carte bancaire ou virement bancaire, au plus tard le 13 avril 2023 et ensuite sur place. Par chèque, au plus tard le 20 mars 2023.

Chaque équipe doit nommer un « capitaine d'équipe » qui sera l'interlocuteur unique de l'organisation et responsable de son équipe. Chaque équipe sera désignée par un « nom d'équipe » (club, sponsor...) qui sera utilisé pour les classements, annonces speaker...

Les noms des équipiers doivent être communiqués au plus tard le 13 avril 2023 sur la plateforme d'inscription, les équipes seront considérées comme définitives à cette même date.

Une inscription est confirmée une fois le dossier complet et le paiement des droits d'engagement reçus. L'organisateur a toutes compétences pour accepter ou refuser une inscription.

Le règlement complet de chaque épreuve sera disponible en téléchargement sur le site Internet www.circuitpaulricard.com. Il sera également consultable au point d'accueil sur le lieu de l'épreuve.

La participation à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO** est subordonnée à l'acceptation complète et sans réserve du règlement de l'épreuve par chaque compétiteur, qui s'oblige à le respecter. Les compétiteurs, par le seul fait de s'inscrire à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO**, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'inscription et acceptent toutes les clauses sans limitation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

MODALITES DE PAIEMENT

MOYENS DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de paiement sont à votre disposition pour régler les droits d'engagement. Quelque soit le moyen de paiement utilisé, 1 seul paiement par équipe est autorisé.

Paiement par chèque (avant le 20 mars 2023)

Chèque à l'ordre du CLUB DES SPORTS du Circuit Paul Ricard

A envoyer à : Club des Sports CPR Événement Vélo

2760 Route des Hauts du Camp RDN8

83330 Le Castellet – France

Paiement par virement bancaire

Coordonnées bancaires CLUB DES SPORTS CIRCUIT PAUL RICARD

RIB : 30003 01599 00037260409 41

IBAN : FR76 3000 3015 9900 0372 6040 941

BIC : SOGEFRPP

Bank : Société Générale

Adresse : Société Générale – 1085 Avenue des Paluds - 13400 AUBAGNE – France

IMPORTANT :

Il est impératif de libeller le nom de l'épreuve concernée suivi du nom et prénom du capitaine de l'équipe.

Ex : Événement Vélo 24H Duo DUPONT Guillaume

Paiement par carte bancaire

Directement sur la plateforme d'inscription

Paiement en espèce

Sur place uniquement

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

CHALLENGES ET CATEGORIES

LES CATEGORIES

En plus d'un classement SCRATCH (classement général), un classement particulier sera établi pour chacune des catégories suivantes :

CATEGORIE	NB DE COMPETITEUR	GENRE
SOLO	1	Homme – Femme
DUO	2	Homme – Femme – Mixte
QUATTRO	4	Homme – Femme – Mixte
X6	6	Homme – Femme – Mixte*
X8	8	Homme – Femme – Mixte*

LES CHALLENGES

En plus des catégories, les participants à l'ENDURANCE DE 24 HEURES seront automatiquement classés dans un ou plusieurs classements par challenges.

Les challenges sont valables si au moins 3 équipes participent au challenge.

CHALLENGE	ACCESSIBILITE
FEMININ	Equipe 100% Femme uniquement
MIXTE*	Equipe mixte uniquement
CLUB	Equipe dont tous les membres sont licenciés dans un MEME club de cyclisme
MASTER	Equipe dont la moyenne d'âge est de 55 ans et plus le jour de l'épreuve
SENIOR	Equipe dont la moyenne d'âge est située entre 24 ans et 54 ans le jour de l'épreuve
ESPOIR	Equipe dont la moyenne d'âge est de moins de 23 ans le jour de l'épreuve
ENTREPRISE	Equipe dont tous les membres font partis de la même entreprise
TRIATHLON	Equipe composée d'au moins un vélo de chrono
VC	Equipe composée d'au moins un vélo couché
HANDBIKE	Equipe composée d'au moins un handbike
HANDISPORT	Equipe composée d'au moins une personne en situation de handicap

* Mixte : Equipes de 6 – minimum 2 femmes / Equipes de 8 – minimum 3 femmes

LES RECOMPENSES & PRIX SPECIAUX

Un prix sera décerné aux 3 premières équipes du classement scratch, aux 3 premières équipes de chaque catégorie et à la première équipe de chaque challenge. L'organisation s'interdit toute récompense sous forme pécuniaire, ce qui serait contraire à l'esprit de l'épreuve.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

LES TARIFS

LES TARIFS DE L'ENDURANCE DE 24 HEURES

CATEGORIE	Ventes FLASH * Du 01/02 au 15/02	Tarif Préférentiel * Du 16/02 au 24/03	Tarif Standard * Du 25/03 au 14/04	Tarif Etudiant** Du 01/02 au 14/04
SOLO	135 €	150 €	155 €	77,5 €
DUO	110 €	130 €	140 €	70 €
QUATTRO	85 €	115 €	125 €	62,5 €
X6	75 €	100 €	110 €	55 €
X8	65 €	85 €	90 €	45 €

* Inscriptions sur place : + 10 € par personne

Le tarif inclut :

CATEGORIE	PASS PADDOCK ***
SOLO	1
DUO	1
QUATTRO	1
X6	2
X8	2

PASS PADDOCK supplémentaire : 20 € pour le week-end

Entrée offerte pour les enfants < 15 ans

OFFRE FIDELITE : Une réduction de 20% sur le tarif de son engagement à la personne qui a participé à l'Événement Vélo, chaque édition, depuis sa création !

Tarif par personne - Prix TTC dont TVA à 20%

*** Le PASS PADDOCK donne droit à un emplacement de 3m x 5m.

** Tarif Etudiant valide sur présentation d'une carte étudiante valide en 2022/2023 pour chaque membre de l'équipe.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

LES TARIFS

INCLUS DANS L'ENGAGEMENT A L'ENDURANCE DE 24 HEURES

La participation à L'ENDURANCE DE 24 HEURES

- :: Une inscription en ligne simplifiée et un suivi informatisé
- :: Accès au box pour l'équipe, à partager avec d'autres équipes
- :: Remise d'un sac cadeau pour chaque équipe
- :: Accès à l'espace ravitaillement (réservé aux compétiteurs)
- :: Assurance RC organisateur

ACCÈS AU CIRCUIT PAUL RICARD

- :: Piste éclairée
- :: Système de vidéosurveillance intégral du parcours
- :: Accès aux commodités (douches, WC...)
- :: Borne électrique à disposition dans le camping Paddock

ENCADREMENT, ORGANISATION ET SECURITE

- :: Encadrement de la course par l'équipe d'organisation
- :: Juges arbitres FFC (Fixes et roulants)
- :: Encadrement médical

SYSTEME DE CHRONOMETRAGE

- :: Fourniture d'une puce électronique par équipe
- :: 1 dossard et 1 plaque numéro par compétiteur
- :: Diffusion du classement en temps réel sur écrans
- :: Accès au classement par connexion wifi sur smartphone
- :: Classements et diplômes sur le site Internet après la course

ACCES AU VILLAGE

- :: Démonstrations, initiations, animations, stands partenaires ...

ACCÈS AUX BOX DE DÉTENTE ET RÉCUPÉRATIONS

- :: Ostéopathes à votre disposition

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

HEBERGEMENT

CAMPING

CAMPING GRATUIT POUR TOUS LES COMPETITEURS !

Un camping est accessible au sein du Circuit Paul Ricard pour les véhicules disposants d'un « PASS CAMPING PADDOCK » (l'hébergement en hôtel n'est pas compris).

Le « **PASS CAMPING PADDOCK** » donne accès **au paddock en bitume** situé à proximité immédiate des boxes, des commodités et des bornes électriques gratuites.

TOUTE INSTALLATION AU CAMPING PADDOCK EST DEFINITIVE : en aucun cas les équipes ne pourront déplacer leur véhicule lorsqu'il est installé dans le camping paddock et ce, jusqu'au 23 avril 2023 à 16h00.

VEHICULE AUTORISE	CAMPING PADDOCK
Camping CAR	X
Camion > 7m de long	X
Camionnette / Van /Fourgon > 3m de largeur et < 7m de long	X
Caravane	X
Voiture	X
Tente de camping < 4m2	X
Tente / Barnum < OU = 3mx3m	X
Tente / Barnum > 3mx3m	interdit
Remorque	interdit

Prévoir une adaptateur TRIPHASE pour se raccorder aux bornes électriques.

Nous vous conseillons fortement de prévoir une multiprise.

Prévoir des LESTES en cas d'utilisation de tentes ou de Barnums.

Le camping sera accessible à partir du vendredi 21 avril 2023 14h00 et devra être libéré le dimanche 23 avril 2023 avant 18h00.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

SERVICES ADDITIONNELS

RESTAURATION

La restauration, en dehors du ravitaillement d'appoint pour les compétiteurs, n'est pas incluse dans l'inscription.

Des services de restauration seront proposés le samedi et dimanche au restaurant Panoramic du Circuit Paul Ricard (possibilité de réserver en avance) ainsi qu'une buvette dans le Paddock 1.

Les formules repas seront disponibles sur www.circuitpaulricard.com et le paiement sera séparés de celui de l'inscription de l'équipe.

D'autres points de restauration seront disponibles à proximité de l'enceinte du Circuit Paul Ricard.

LOGE VIP

La privatisation ou la réservation de places en loges sont disponibles pour votre équipe, vos partenaires, vos incentives, un accueil VIP...

OPTIONS ET ACTIVITES DU CIRCUIT PAUL RICARD

D'autres options/activités vous seront proposées pour valoriser votre équipe, valoriser vos sponsors, participer aux différentes activités du Circuit pour vous et vos accompagnants durant le week-end.

Des solutions d'hébergement en hôtels de toutes gammes, à proximité du Circuit sont disponibles.

Renseignements à partir de Janvier - N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire : clubdessports@circuitpaulricard.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ÉPREUVE ENDURANCE DE 24 HEURES 2023

ANNULATION

ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

L'inscription à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO** est définitive, pas de remboursement sauf cas exceptionnel et sur décision de l'organisateur.

Afin d'éviter toute contestation, les annulations de demande d'engagement et les demandes de remboursement doivent être exprimées, par le compétiteur, uniquement par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation, il lui sera retenu :

- Les frais de plateforme (cf. facture : ils diffèrent en fonction du type d'équipe inscrite)
 - Les frais de traitement de dossier : 10€ par équipe
- + Avant le 5 mars 2023 : 0 % du montant total de l'engagement réglé
+ A partir 5 mars 2023 inclus : 50 % du montant total de l'engagement réglé
+ A partir du 20 avril 2023 inclus : 100% du montant

Le remboursement sera effectué au plus tard le 30 juillet 2023, si la demande de remboursement est confirmée ou si l'engagement est refusé par le comité d'organisation.

A la suite des vérifications administratives, tout compétiteur se voyant refuser le départ pour non-conformité de son vélo, de son équipement et/ou de ses papiers administratifs, ne pourra prétendre à aucun remboursement de ses droits d'engagement.

ANNULATION OU RENVOI D'ÉPREUVE

Si le départ de l'épreuve ne peut avoir lieu, pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne serait redevable envers les participants, que des montants des droits d'engagements versés.

Au cas où les dates de l'**EVENEMENT VELO** seraient modifiées, l'organisateur préviendrait immédiatement chaque compétiteur des nouvelles dates. Dès lors, les compétiteurs, faute de pouvoir participer à l'**EVENEMENT VELO** de par ce changement de date, auront au maximum huit jours francs, pour demander par lettre recommandée, le remboursement de leurs droits d'engagement versés à l'organisateur.

Dans tous les cas, les participants ne pourront prétendre à aucune indemnité.

CONTACTS

EVENEMENT VELO

E-mail : clubdessports@circuitpaulricard.com

Téléphone : +33 (0)6 11 31 21 52

Site Internet : www.circuitpaulricard.com